RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU DOUBS

CANTON: Montbéliard-Ouest ARRONDISSEMENT: Montbéliard

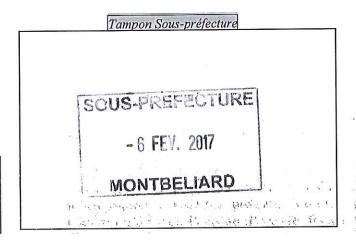
**COMMUNE: BAVANS (25550)** 

N° INSEE: 25048

N°05/2017

Nos réf : AT/HB/DB/MCR

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



# <u>DATE DE CONVOCATION :</u> 23/01/2017

## DATE D'AFFICHAGE : 02/02/2017

### **NOMBRE DE CONSEILLERS:**

En exercice: 27 Présents: 24

Votants: 26

Ayant donné procuration: 2
Absents excusés: 3

Absent: 0

#### **OBJET:**

Plan "Zéro Phyto" Investissement de matériel/outillage alternatif au désherbage

#### **RÉSULTAT DU VOTE:**

- Pour : 26 - Contre : 0

- Abstention: 0

L'an deux mil dix sept le deux février à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire

Étaient présents: TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.

Étaient représentées : MULLER-FRAS Stéphanie, DELMARRE Véronique.

<u>Procurations données</u>: MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,

DELMARRE Véronique a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine.

Absent excusé: SEGAUD Grégoire.

Madame Sophie RADREAU est nommée secrétaire de séance.

Sensible aux enjeux liés à l'emploi de pesticides et de ses rejets dans l'environnement, la Municipalité de Bavans s'est engagée sur la réalisation d'un plan "Zéro Phyto" et a mandaté la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour élaborer un plan d'entretien de la commune visant à la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires.

Ce plan dit de gestion alternative à l'usage des pesticides a été dressé, et compte-rendu en a été fait au Conseil Municipal dans sa séance du 15 avril 2016.

Une première demande d'aide a été adressée à l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse. Une subvention a été accordée pour un montant de 3 200 €.

La deuxième phase à mettre en place est l'usage recommandé de matériel, d'outillage alternatif au désherbage chimique.

Un projet d'investissement a été monté, comprenant une désherbeuse montée sur porte-outil à moteur thermique, un ensemble groupe balayage de voirie adaptée au porte-outil et son chariot de dépose, deux débroussailleuses/réciprocateurs thermiques, et un forfait pour l'acquisition de mini panneau à l'attention de la population de Bavans, explicitant la démarche communale.

Une demande de subvention doit être établie et adressée à l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse. Le projet d'investissement se monte à 68 400,00 € TTC, l'Agence pouvant contribuer à hauteur de 80% soit 54 720,00 € TTC, la part restant à la charge de la commune étant de 20% soit 13 680,00 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention : se prononce sur le projet d'investissement détaillé ci-dessus et sollicite en conséquence l'Agence de l'Eau Rhône/Méditerranée/Corse.

Fait et délibéré à Bavans, le 02/02/2017 Ont signé au registre tous les membres présents. Transmise à la Préfecture le 02/02/.2017

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE Pour extrait conforme Publiée le ouloul 2017.... DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

SOUS-PREFECTUR

-6 FEV. 2017

MONTBELIARD